

Reconnaissance des terres

Manitoba Hydro est présente dans tout le Manitoba – sur les terres des traités 1, 2, 3, 4 et 5, les territoires originaux des peuples Anishinaabe, Cri, Anishinew, Dakota et Dene, ainsi que la patrie des Métis de la rivière Rouge.

Nous reconnaissons ces terres et rendons hommage aux ancêtres de ces territoires. L'héritage du passé influence grandement les relations de Manitoba Hydro avec les communautés autochtones aujourd'hui, et nous restons déterminés à établir et à maintenir des relations solides et mutuellement bénéfiques avec ces communautés.



Ordre du jour

Objet :

Membres du CCT,
bienvenue!

Découvrez ce qui
compte pour vous
alors que nous
planifions l'avenir
énergétique du
Manitoba.

Thèmes

1. Présentation du comité
2. Introduction à la PIR 2025
3. Approche de la mobilisation
4. Révision du mandat
5. Mise à jour des balises
6. Communication des données, scénarios clés et mesures d'évaluation clés
7. Prochaines étapes

Présentation du comité

Présentations du comité – Table ronde

Présentez-vous et dites-nous quelle organisation vous représentez.

Veillez nous faire part de ce que vous espérez obtenir ou apprendre de ces réunions du Comité consultatif technique.

Introduction à la PIR 2025

Qu'est-ce qu'une Planification intégrée de ressources?

- Une pratique exemplaire des services publics utilisée dans toute l'Amérique du Nord pour comprendre les besoins énergétiques futurs et s'y préparer.
- Un processus reproductible qui planifie les besoins à long terme et qui sera mis à jour en fonction de l'évolution des conditions futures.
- Un des résultats du cycle de planification en cours chez Manitoba Hydro.
- Mobilisation dans l'intégration de la rétroaction des clients et des parties intéressées.

La Planification intégrée des ressources 2023

- Le principal objectif visait à planifier une énergie sûre et fiable qui réponde aux besoins changeants des Manitobains au coût le plus bas possible.
- Nous avons étudié les répercussions de la transition énergétique sur nos systèmes de gaz naturel et d'électricité, y compris la production, le transport et la distribution.
- Nous avons obtenu une feuille de route comprenant des points de repère et des actions à court terme
- Apprentissages notables de la PRI 2023 :
 - Au Manitoba, la transition énergétique est déjà en cours
 - Des investissements sont nécessaires dans tous les scénarios
 - Le gaz naturel jouera un rôle pour arriver à un avenir à faibles émissions de carbone



Raison d'être de la PRI 2025 aujourd'hui

Nous avons besoin d'un plan de développement approuvé le plus rapidement possible

- Nous avons besoin de nouvelles ressources dès 2029/2030.
- La *Loi sur l'Hydro-Manitoba* exige que Manitoba Hydro recommande l'approbation d'un plan de développement, préparé dans le cadre d'une planification intégrée de ressources qui s'appuie sur la mobilisation.

Qu'est-ce qu'un plan de développement?

Il décrit les mesures que Manitoba Hydro prendra pour répondre aux besoins énergétiques futurs.

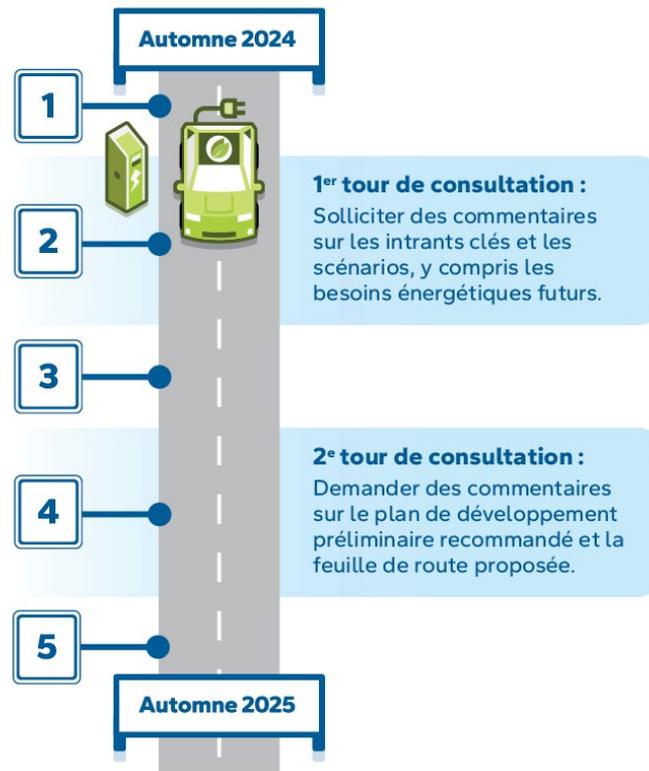
Il peut s'agir de construire de nouvelles sources d'énergie, des infrastructures et des programmes visant à gérer la consommation d'énergie pendant les périodes de pointe de demande.

La Planification intégrée des ressources 2025...

- Donnera lieu à une feuille de route, qui comprendra un plan de développement recommandé pour une période d'environ 10 ans.
- Comprendra une analyse qui s'étend jusqu'en 2050.
- Inclura toutes les infrastructures énergétiques, les actifs n'appartenant pas à MH et les investissements visant à différer le besoin de nouvelles infrastructures.
- Prendra en compte les politiques de tous les niveaux de gouvernement, tels que le fédéral, le provincial et le municipal.

Aperçu du processus de la PRI 2025

1. Définir une orientation
2. Élaborer les principaux intrants et scénarios
3. Modélisation, analyse et évaluations
4. Recommandation préliminaire
5. Achever la Planification intégrée des ressources



PIR 2025 – Approche de la mobilisation

Pourquoi mobilisons-nous dans le cadre de notre planification énergétique?

Garantir l'ouverture et la transparence du processus de planification de l'énergie.

- Communications précoces et régulières favorisant la compréhension et améliorant les connaissances en matière d'énergie.

Obtenir la rétroaction des clients et des parties intéressées, et l'intégrer dans la planification énergétique continue.

- Intégration des besoins futurs de nos clients, compte tenu de l'incertitude quant au moment et au rythme du changement.
- Recherche des principaux facteurs susceptibles d'influencer la consommation et l'approvisionnement énergétiques au Manitoba.

Rassembler des points de vue diversifiés pour favoriser la prise en compte de répercussions plus larges

- Connaissance des répercussions de l'évolution du paysage énergétique dans les différents secteurs.
- Encouragement de la prise en compte de priorités sociales, climatiques et économiques plus larges.

Qui mobilisons-nous?

ORGANISATIONS MANITOBAINES RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE	<ul style="list-style-type: none">• Régie des services publics• Gouvernement du Manitoba• Efficacité Manitoba
COMITÉ CONSULTATIF TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none">• Groupes représentatifs ayant un intérêt manifeste pour la planification énergétique à long terme, réunis pour échanger divers points de vue sur certains thèmes.
PARTIES INTÉRESSÉES	<ul style="list-style-type: none">• Universités• Associations• Organisations de développement économique• Collectivités et organisations autochtones• Municipalités• Organisations non gouvernementales sociales et environnementales• Grands clients, clients commerciaux et clients industriels
PARTICIPATION DU PUBLIC	<ul style="list-style-type: none">• Abonnés de la PIR• Grand public manitobain

Approche de la mobilisation de la PIR 2025

	NOV	DÉC	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUN
Site Web du projet	●	---	---	---	---	---	---	●
Courriels des abonnés	●		●				●	●
Sondages auprès des clients et leurs points de vue	●	---	---	---	---			
Séances avec les parties intéressées	●	---	●					●
Comité consultatif technique	●	●	●			●	●	●
Séances régionales		●	---	---	---	---	---	●
Conférences et événements locaux	●	---	---	---	---	---	---	●

Sondage auprès du grand public

Ouvert du 5 novembre au 19 décembre!

- Tous les Manitobains ont la possibilité de faire part de leurs réflexions sur leur consommation d'énergie future et sur ce qui compte pour eux en matière d'énergie.
- Contribue à faire en sorte que la PIR reflète une variété de points de vue des consommateurs de l'ensemble du Manitoba.
- De la sensibilisation ciblée à l'aide de courriels directs, de feuillets joints aux factures et de messages sur les médias sociaux.



Participez à la discussion
et contribuez à
façonner notre
avenir énergétique



Mobilisation municipale

Objectifs

- Connaître les besoins et les plans énergétiques potentiels à long terme des municipalités (à titre de consommatrices d'énergie et d'organes directeurs).
- Connaître les modifications potentielles des politiques et des décisions pouvant avoir une incidence sur les types et les sources d'énergie.

Sensibilisation

- Entretiens avec des municipalités et des villes.
- Sondages distribués lors de conférences régionales (Association des municipalités du Manitoba).
- Séances régionales en partenariat avec la RMED et l'équipe de développement économique de MH.
- Séances régionales en personne (intérêt en cours de détermination).

Mobilisation des Premières Nations et des Métis

Objectifs

- Comprendre l'évolution des besoins énergétiques des collectivités et des clients afin d'éclairer la PIR 2025, et favoriser une mobilisation véritable et continue en matière de planification énergétique.

Sensibilisation

- Conversations de chef à chef et bilatérales.
- Options favorisant la mobilisation des collectivités.
- Comité consultatif technique et ateliers des parties intéressées.
- Sondages/entretiens ciblés avec les chefs intéressés.
- Séances/réunions régionales en personne à déterminer.

Mobilisation des grands clients

Objectifs

- Connaître les besoins et plans énergétiques potentiels à long terme des grands clients et des principaux consommateurs d'énergie.
- Savoir si ces clients anticipent des changements majeurs à long terme en lien à la source ou la quantité d'énergie.
- Connaître les motivations de ces changements anticipés et les facteurs susceptibles d'influencer leur rythme.

Sensibilisation

- Entretiens avec les 15 principaux consommateurs de gaz naturel, les grands clients envisageant de changer de combustible et les propriétaires de grands parcs de véhicules.

Ébauche du mandat

Comité consultatif technique (CCT) de la PRI 2025

Ébauche du mandat

Objectif

- Recueillir les points de vue de divers groupes manitobains qui s'intéressent activement à la planification énergétique à long terme.
- Favoriser un dialogue approfondi sur les différentes composantes de la PRI 2025.
- Fournir une rétroaction (du point de vue de chaque membre et du groupe qu'il représente) sur les aspects de l'élaboration de la PRI tels que les données clés, les scénarios et les mesures d'évaluation.
- La rétroaction fournie sera prise en compte, de même que celle recueillie dans le cadre de la mobilisation pour la PIR de 2025.
 - Il n'est pas nécessaire de parvenir à un consensus.
 - La rétroaction n'aura pas d'incidence sur les décisions prises dans le cadre de la PRI 2025.

Ébauche du mandat

Critères d'adhésion

Le comité est composé d'un échantillon représentatif de participants compétents qui ont un intérêt ou une expérience appréciable dans les processus de planification intégrée des ressources de Manitoba Hydro. Plus précisément, les membres ont été invités en fonction des critères suivants :

- Capacité à apporter une perspective représentative ou collective à la discussion.
- Intérêt général (sur la base d'un mandat ou d'une recherche) pour la planification énergétique à long terme, ou connaissance des principaux facteurs susceptibles d'influencer la consommation d'énergie au Manitoba.
- Compréhension de la planification énergétique à long terme de Manitoba Hydro dans le but de faciliter le mandat et les objectifs de l'organisation.
- Intérêt pour la planification énergétique à long terme de Manitoba Hydro en participant aux PIR précédentes de Manitoba Hydro ou aux processus de la Régie des services publics.

Ébauche du mandat

Responsabilités des membres

- Assister à toutes les réunions prévues.
- Étudier les documents à l'avance pour permettre une participation active.
- Axer les discussions sur les questions et les sujets pertinents pour l'élaboration de la PRI 2025.
- Participer activement aux discussions, communiquer de manière respectueuse et favoriser un environnement inclusif.
- Se comporter de manière honnête, équitable, éthique et intègre. Respecter tous les membres, le personnel de Manitoba Hydro et les animateurs.
- Déclarer tout conflit d'intérêts potentiel.
- Apporter les perspectives de l'organisation ou du secteur représenté et s'engager à partager les informations avec eux.
- La participation au comité n'empêche pas les membres de demander le statut d'intervenant ou de présentateur lors des futures audiences de la Régie des services publics ou d'autres procédures réglementaires.

Ébauche du mandat

Responsabilités de Manitoba Hydro

- Gérer la coordination du groupe, y compris le recrutement, l'établissement du calendrier des réunions et la coordination des réunions et des ressources nécessaires.
- Retenir les services d'un animateur externe pour présider et animer les réunions.
- Veiller à ce que les experts en la matière de Manitoba Hydro soient disponibles pour appuyer les discussions si nécessaire.
- Examiner la rétroaction des membres du CCT et rendre compte de la manière dont elle a été prise en compte dans la PIR, le cas échéant.
- Publier tous les documents et présentations de la réunion du CCT sur le site Web public de Manitoba Hydro.

Ébauche du mandat

Rétroaction du comité

- Les membres sont invités à faire part officiellement de leurs commentaires ou de leurs recommandations à Manitoba Hydro au cours des réunions prévues, afin qu'ils soient consignés dans les notes de réunion.
- Manitoba Hydro examinera ces commentaires en vue de les harmoniser avec la portée et le calendrier de la PIR de 2025 et de déterminer ce qui peut être réalisé.
- Il a été proposé à Manitoba Hydro de répondre à la façon dont les commentaires ont été traités en utilisant le système de codage suivant :
 1. Caractère informatif, aucune action nécessaire
 2. Action requise, attendue dans les prochains mois
 3. Préoccupation ou suggestion, pour une discussion ou une considération future
 4. Clarification nécessaire

Ébauche du mandat

Calendrier des réunions

Réunion	Ordre du jour et thèmes
Réunion 1 : 8 novembre 2024 10 h - 13 h	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du comité• Examen du mandat de la PRI 2025.• Introduction à la PRI 2025.• Partager et solliciter une rétroaction sur les principaux intrants et scénarios proposés de la PRI 2025• Partager et solliciter une rétroaction sur les mesures d'évaluation proposées de la PRI 2025
Réunion 2 : 21 novembre 2024 11 h - 14 h	<ul style="list-style-type: none">• Partager l'approche adoptée pour élaborer les projections de charge proposées dans le cadre de la PRI 2025 et solliciter une rétroaction pour étayer les projections de charge définitives dans le cadre de la PRI 2025.• Résumé des stratégies relatives aux options en matière de ressources et présentation de l'inventaire des options en matière de ressources.
Réunion 3 2 décembre 2024 10 h - 13 h	<ul style="list-style-type: none">• Vue d'ensemble du plan de modélisation, y compris des scénarios et de l'analyse de sensibilité de la PRI 2025.• Partager la méthodologie d'évaluation, y compris les paramètres d'évaluation initiaux, et solliciter une rétroaction pour étoffer les paramètres d'évaluation.

Toutes les réunions sont prévues au Manitoba Hydro Place (360 Portage Ave.), Winnipeg, MB

Ébauche du mandat

Prochaines étapes

- Contacter les membres absents.
- Recueillir et examiner les commentaires sur l'ébauche de mandat.
- Réviser le document du mandat sur la base de la rétroaction et des discussions.
- Finaliser le document relatif au mandat et le distribuer aux membres.

Mise à jour des balises

Lire les signes pour s'orienter dans la transition énergétique.

Mise à jour des balises

Qu'est-ce que des balises?

Des indicateurs qui renseignent sur le moment, le rythme, l'ampleur ou le type de changements survenant dans le paysage énergétique.

- **Actions du gouvernement**
- **Décisions des clients**
- **Véhicules électriques**
- **Technologies et marchés**

Le suivi des balises permet de repérer des tendances afin de prévoir des changements et de savoir quand et comment ils ont lieu.

Mise à jour des balises

Explication des balises



Actions du gouvernement : Les politiques énergétiques connexes des différentes administrations influenceront le rythme et l'ampleur de la décarbonisation, entraînant des changements dans le monde de l'énergie. Le suivi des politiques municipales, provinciales, fédérales et internationales permet à Manitoba Hydro de rester à l'avant-garde des changements politiques qui façonnent notre industrie.



Décisions des clients : Les choix des consommateurs peuvent avoir un impact sur la demande d'énergie, notamment pour l'électricité et le gaz naturel. Le suivi de ces décisions nous aide à comprendre comment nous pouvons continuer à répondre à ces besoins à l'avenir.



Véhicules électriques (VE) : Le suivi de l'adoption des VE et de son incidence sur la demande en électricité nous aidera à planifier l'avenir énergétique.



Technologies et marchés : Être à l'affût des technologies, y compris celles utilisées pour produire, fournir et stocker l'énergie, et des changements sur les marchés de l'énergie.

Mise à jour des balises

Vous souhaitez en savoir plus sur la mise à jour des balises?

<https://www.hydro.mb.ca/docs/corporate/irp/fr/2023-irp-signpost-update-fr.pdf>



Mise à jour des balises de la Planification intégrée des ressources 2023

Manitoba Hydro
Énergie pour la vie

Lire les signes pour s'orienter dans la transition énergétique

Au cours du processus d'élaboration de la Planification intégrée des ressources (PIR) 2023, nous avons constaté que la transition énergétique est en cours au Manitoba et qu'il existe une incertitude quant au rythme de ce changement. La feuille de route de la PIR 2023 comprenait des balises qui ont été identifiées comme des indicateurs avancés à surveiller afin que nous puissions mieux comprendre le rythme du changement et la façon dont il pourrait avoir un impact sur Manitoba Hydro et les clients que nous servons.

Balises – comment reconnaître le changement

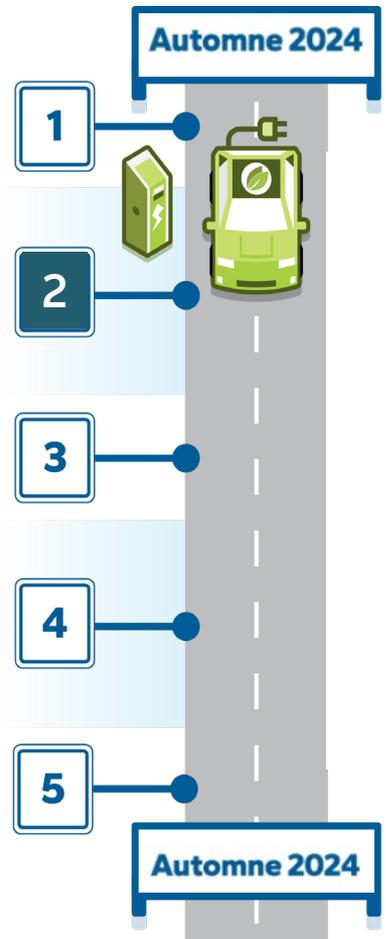
En surveillant les balises (indicateurs qui renseignent sur le moment, le rythme, l'ampleur ou le type de changements survenant dans le paysage énergétique) nous pouvons identifier les tendances pour anticiper et mieux comprendre quand et comment les besoins de nos clients évoluent et comment nous pouvons y répondre.

Ces balises comprennent notamment :

-  **Actions du gouvernement :** Les politiques énergétiques connexes des différentes administrations influenceront le rythme et l'ampleur de la décarbonisation, entraînant des changements dans le monde de l'énergie. Le suivi des politiques municipales, provinciales, fédérales et internationales permet à Manitoba Hydro de rester à l'avant-garde des changements politiques qui façonnent notre industrie.
-  **Décisions des clients :** Les choix des consommateurs peuvent avoir un impact sur la demande d'énergie, notamment pour l'électricité et le gaz naturel. Le suivi de ces décisions nous aide à comprendre comment nous pouvons continuer à répondre à ces besoins à l'avenir.
-  **Véhicules électriques (VE) :** Le suivi de l'adoption des VE et de son incidence sur la demande en électricité nous aidera à planifier l'avenir énergétique.
-  **Technologies et marchés :** Être à l'affût des technologies, y compris celles utilisées pour produire, fournir et stocker l'énergie, et des changements sur les marchés de l'énergie.

Pour demander des documents en format accessible veuillez consulter [hydro.mb.ca/fr/accessibility](https://www.hydro.mb.ca/fr/accessibility).

Étape 2. Élaborer les principaux intrants et scénarios



Étape 2. Élaborer les principaux intrants et scénarios

Ce qui est inclus dans cette étape du processus d'élaboration de la PRI 2025

Étape 1. Définir une orientation

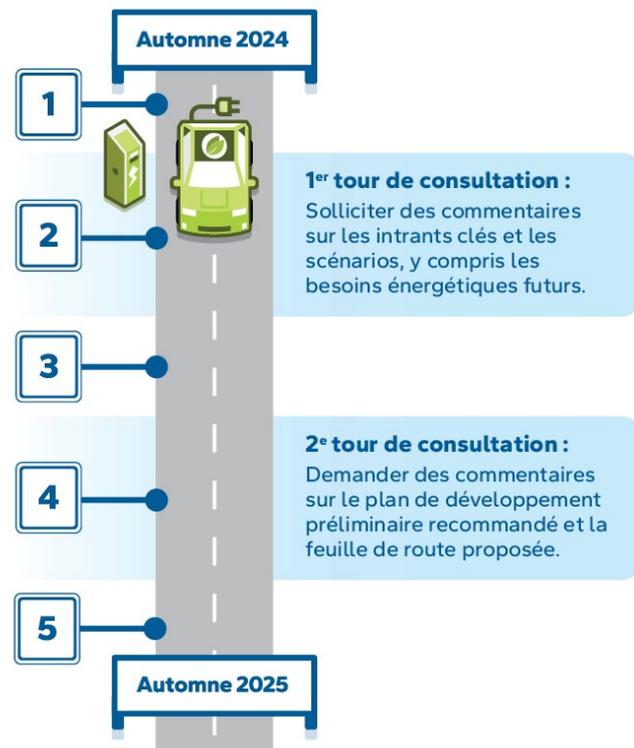
Étape 2. Élaborer les principaux intrants et scénarios

- Hypothèses de planification
- Principaux intrants
 - Projections de charge
 - Stratégies d'options en matière de ressources
- Scénarios
- Établir des mesures d'évaluation

Étape 3. Modélisation, analyse et évaluations

Étape 4. Plan de développement recommandé

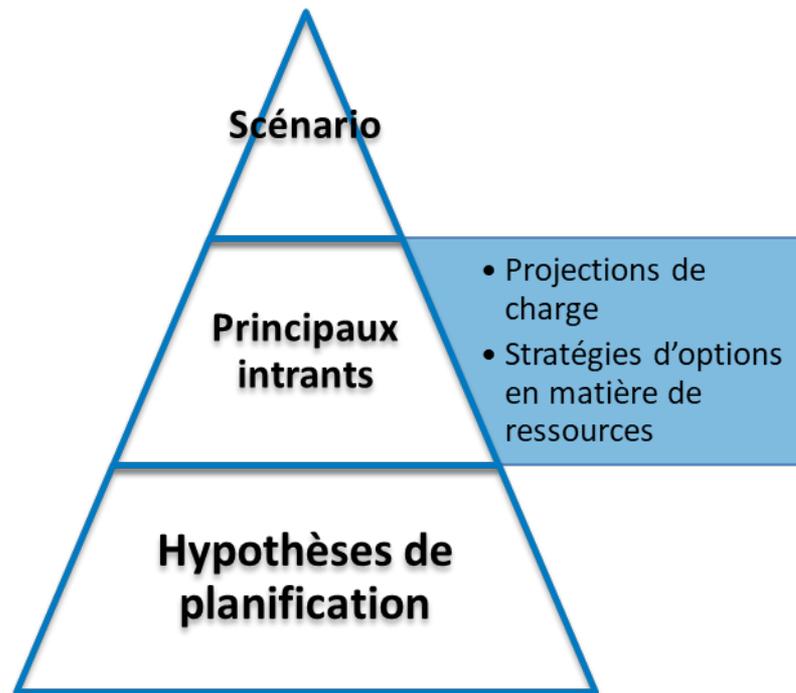
Étape 5. Achever la Planification intégré des ressources



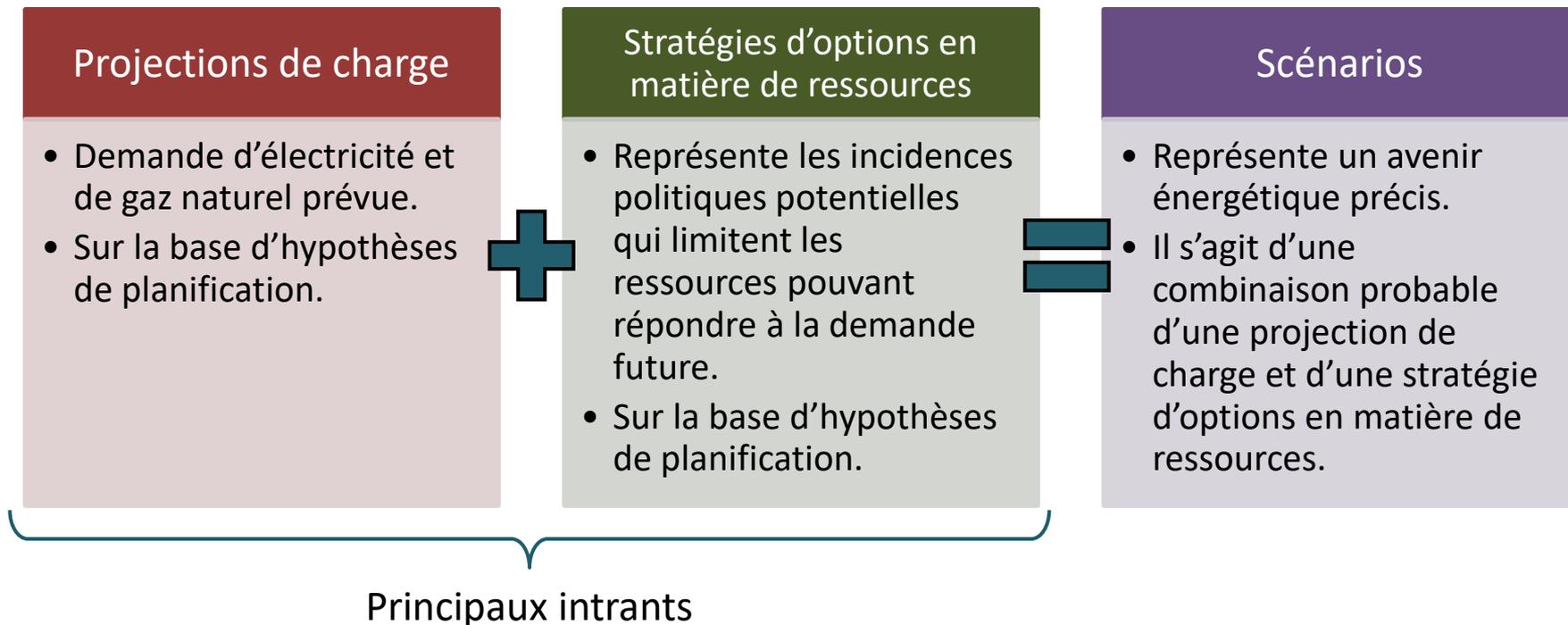
Élaborer les principaux intrants et scénarios

Soutenu par des hypothèses de planification

- Les **hypothèses de planification** sous-tendent les principaux intrants.
- Les **principaux intrants** de la PRI 2025 sont les suivantes :
 - **Projections de charge**
 - **Stratégies d'options en matière de ressources**
- Une **projection de charge** et une **stratégie d'options en matière de ressources** sont combinées pour créer un **scénario** d'avenir énergétique.

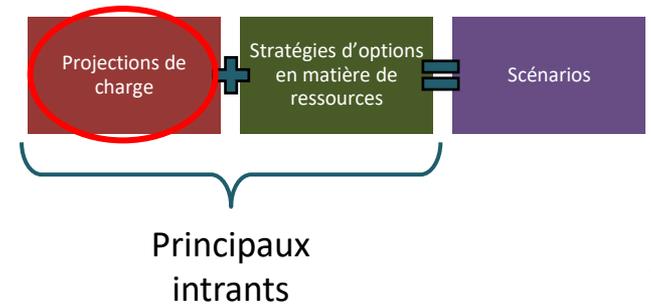


Principaux intrants et scénarios



Projections de charge

Principaux intrants



Projections de charge

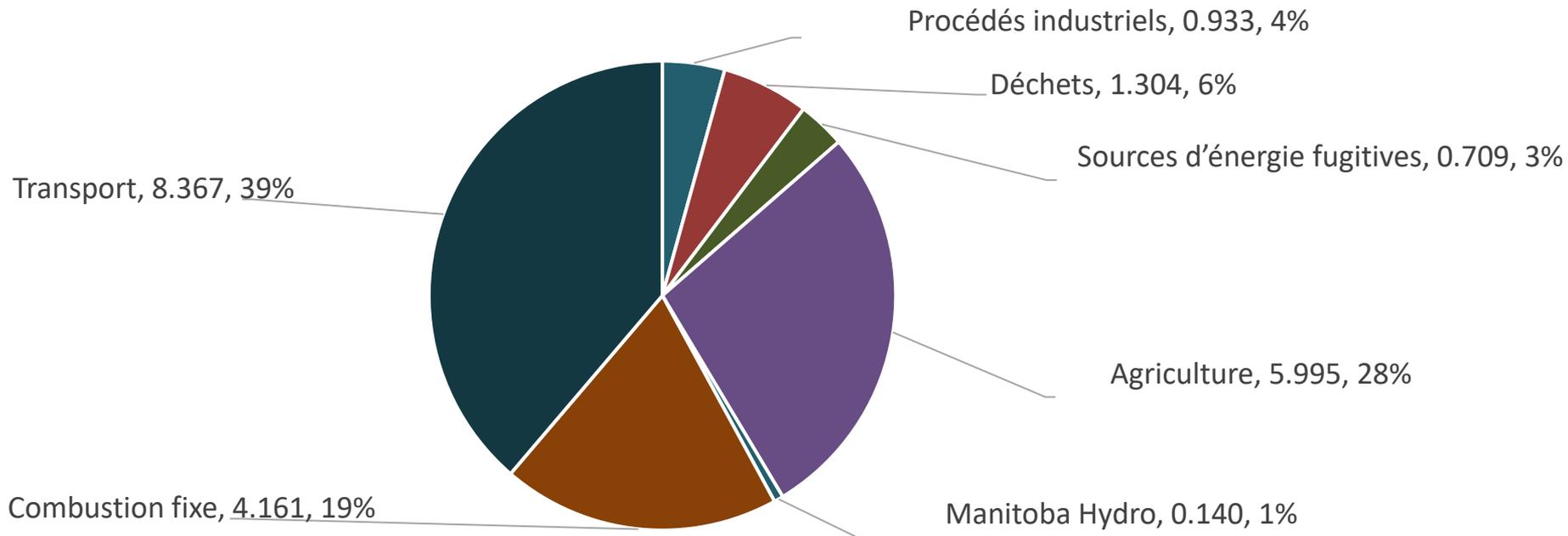
Aperçu

- Les projections de charge indiquent la demande d'énergie que Manitoba Hydro pourrait être amené à satisfaire.
- Les hypothèses de planification sont communes à l'électricité et au gaz naturel.
- L'avenir de l'économie carboneutre d'ici 2050 est incertain et pourrait se traduire par un éventail de demandes d'électricité et de gaz naturel devant être satisfaites par Manitoba Hydro.
- Trois propositions de projections de charge :

Projection de charge	Suppose...
1 - De base	Des changements minimes par rapport aux politiques actuelles et aux décisions des clients.
2 - Moyenne	Une incidence modérée des actions gouvernementales et des décisions des clients.
3 - Élevée	Une incidence importante des actions gouvernementales et des décisions des clients.

Émissions de gaz à effet de serre au Manitoba

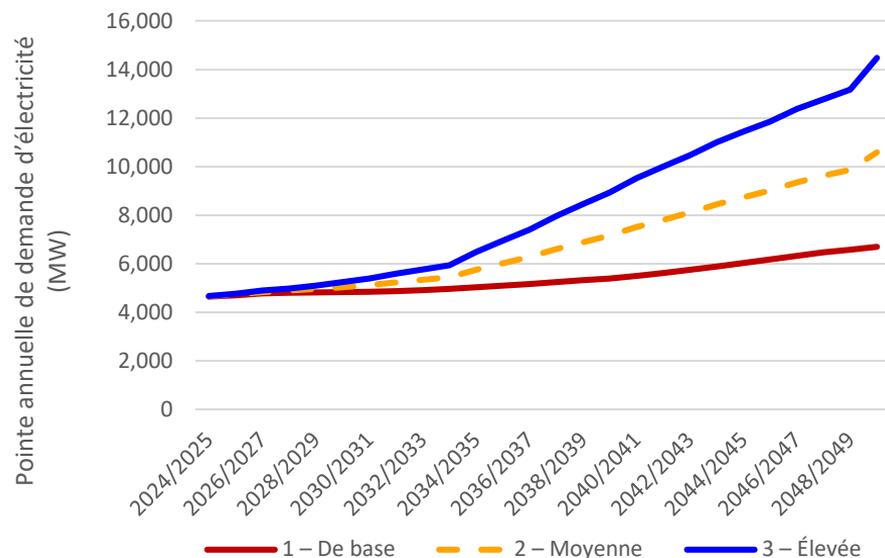
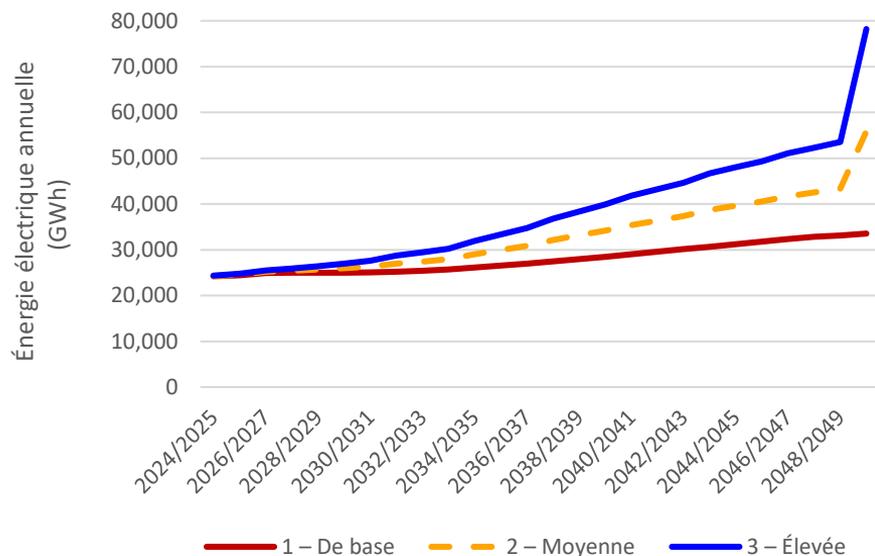
Moyenne des émissions de GES du Manitoba entre 2018 et 2022 (21,6 Mt par an)



De plus amples descriptions des catégories et sous-catégories se trouvent dans le tableau A9-1 du [RIN, partie 3](https://publications.gc.ca/collections/collection_2024/eccc/En81-4-2022-3-fra.pdf)
https://publications.gc.ca/collections/collection_2024/eccc/En81-4-2022-3-fra.pdf

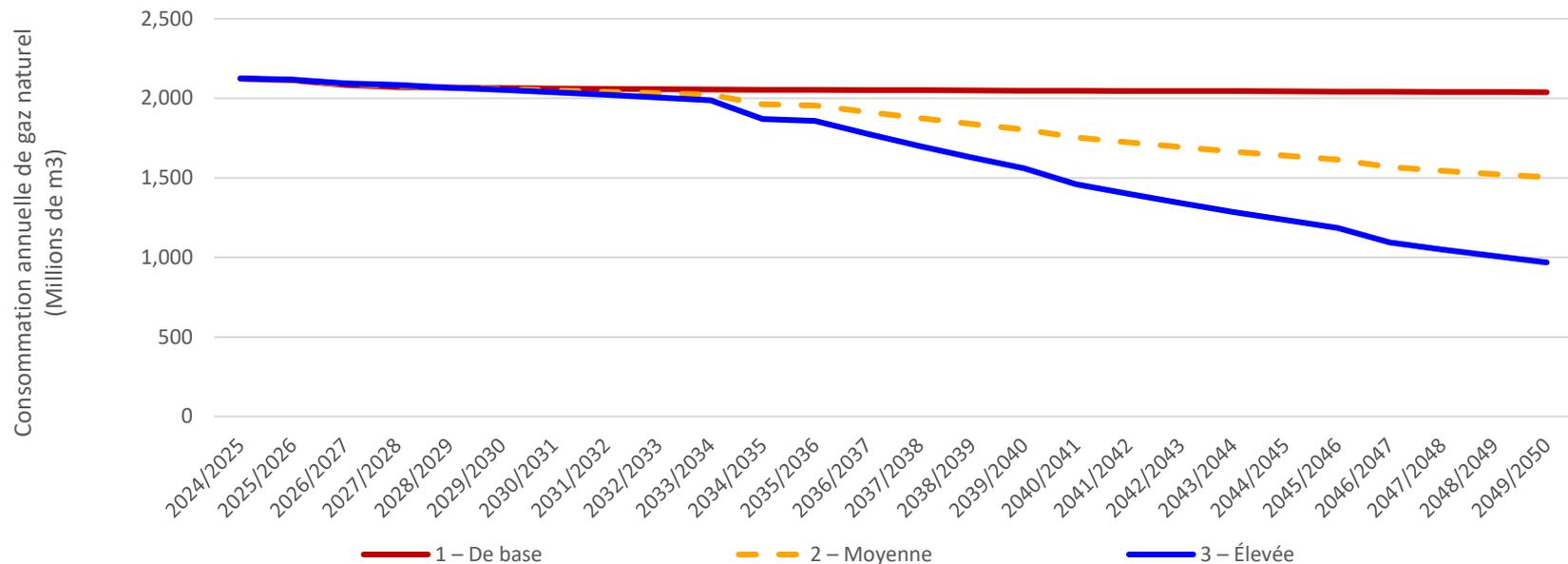
Projections de charge proposées

Énergie électrique et demande (nettes du Plan Efficacité Manitoba)



Projections de charge proposées

Gaz naturel (net du plan Efficacité Manitoba)



Hypothèses proposées pour les projections de charge

Baisse de la demande
d'électricité

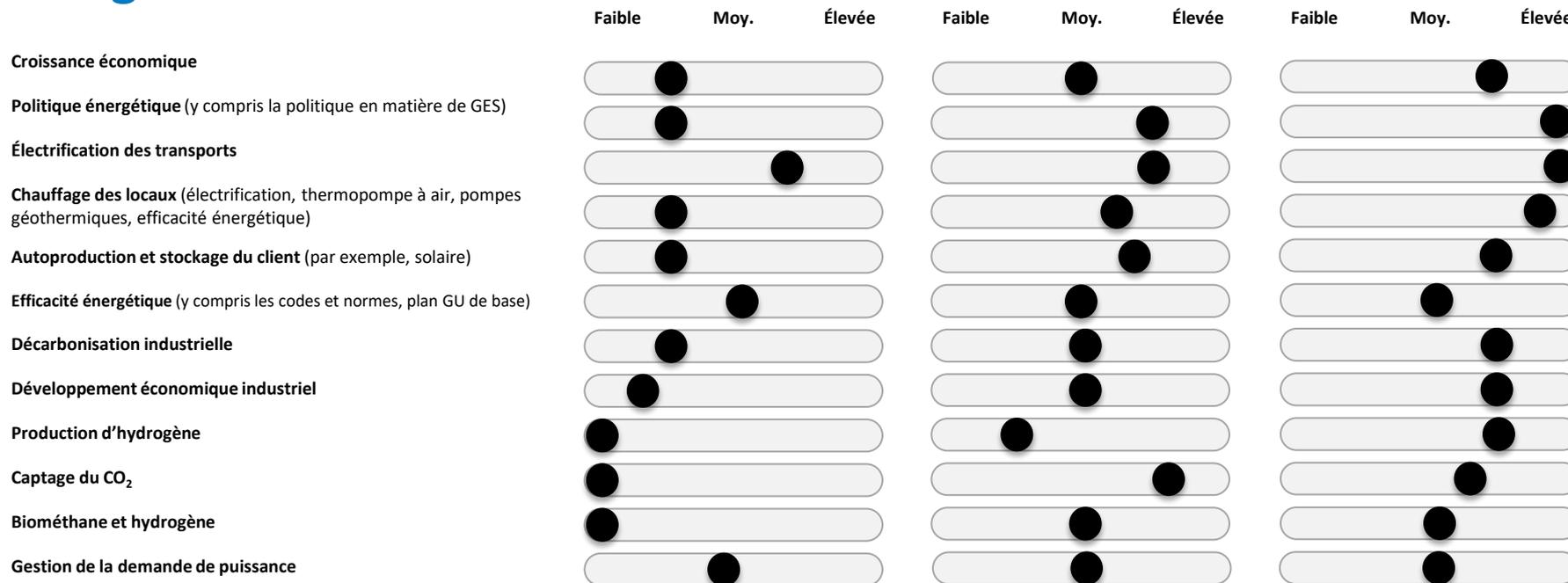
Augmentation de la demande
d'électricité



1- Projection de charge de base
suppose des changements minimales
par rapport aux politiques
actuelles et aux décisions des
clients.

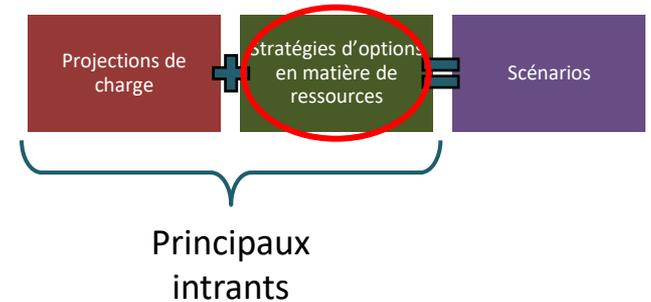
2- Projection de charge moyenne
suppose une incidence modérée
des actions gouvernementales et
des décisions des clients.

3- Projection de charge élevée
suppose une incidence importante
des actions gouvernementales et
des décisions des clients.



Stratégies d'options en matière de ressources

Principaux intrants



Stratégies d'options en matière de ressources

Aperçu

- Les stratégies d'options en matière de ressources reflètent les différentes manières dont Manitoba Hydro pourrait être amenée à répondre à la demande d'électricité et de gaz naturel.
- La politique est un facteur clé qui influence les ressources qui peuvent être autorisées à répondre aux besoins énergétiques.
- Les stratégies sont basées sur l'inventaire complet des ressources disponibles pour répondre aux besoins énergétiques futurs du Manitoba.
- Les différentes stratégies reflètent un éventail de politiques potentielles susceptibles d'influencer les options en matière de ressources.

Stratégies d'options proposées en matière de ressources

Quatre stratégies proposées et leurs hypothèses

Stratégies d'options en matière de ressources		Hypothèses
A	Technologie neutre	Conforme à la réglementation fédérale sur l'électricité propre.
B	Réseau carboneutre 2035	Stratégie A, plus l'exigence que le réseau électrique soit carboneutre d'ici 2035.
C	Projets de production d'énergie éolienne à court terme	Stratégie B, plus jusqu'à 600 MW d'énergie éolienne détenue majoritairement par des Autochtones, avec des ressources à charge commandée pour la fiabilité.
D	Aucune ressource basée sur les combustibles	Stratégie B, plus l'obligation de ne pas utiliser de turbines à combustion à base de carburant après 2035 (c'est-à-dire aucune production de gaz naturel, d'hydrogène, de biométhane ou de biomasse).

Stratégies d'options en matière de ressources

Exemples d'hypothèses de planification courantes

Caractéristiques des réseaux d'électricité et de gaz naturel

- Apports hydrologiques du système
- Composition actuelle de l'offre de production d'électricité
- Interconnexions avec les marchés voisins

Paramètres de modélisation et d'analyse

- Critères de planification du transport
- Critères de planification de la production d'électricité pour une énergie et une capacité fiables
- Disponibilité et coût des combustibles (gaz naturel, biométhane, etc.)
- Coûts des systèmes de distribution de gaz naturel et d'électricité en fonction de la demande
- Les contrats d'exportation fermes ne sont pas renouvelés
- Ressources liées à la demande (par exemple, plan Efficacité Manitoba, gestion de la demande de puissance)

Inventaire des options en matière de ressources

Inventaire des options en matière de ressources

Une hypothèse de planification courante



Nouvelle hydroélectricité



Modernisation des centrales hydroélectriques actuelles



Éolienne



Solaire



Efficacité énergétique



Batteries



Turbine à combustion alimentée au gaz naturel



Turbine à combustion alimentée au gaz naturel avec captage du carbone



Turbine à vapeur alimentée par la biomasse



Turbine à combustion alimentée à l'hydrogène



Achats sur le marché (importations)



Petits réacteurs nucléaires modulaires

À charge commandée et mature

Intermittente et mature

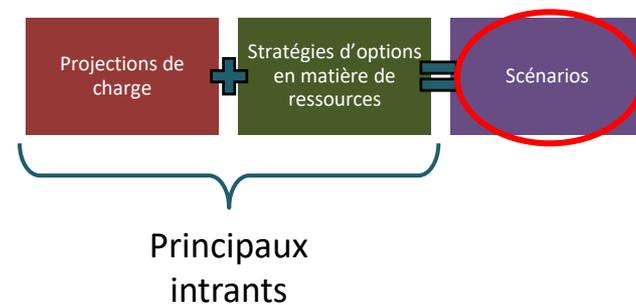
À charge commandée et émergente

Toutes les **ressources** présentent des **caractéristiques différentes**, telles que le **coût**, les **émissions**, la **charge commandée**, la **maturité** et le **décali de mise en service**.

Cette liste présente toutes les options de ressources potentielles disponibles, mais certaines d'entre elles pourraient ne pas être disponibles dans le cadre de stratégies d'options précises en matière de ressources.

Scénarios

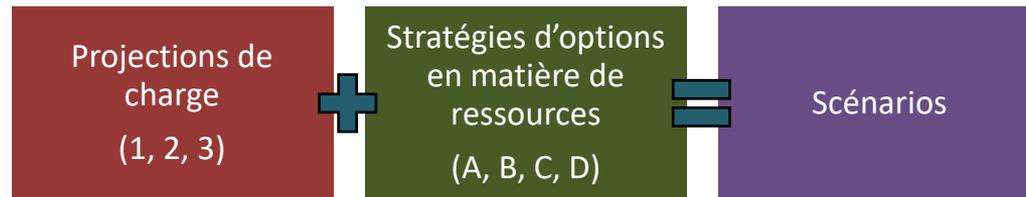
Y compris les sensibilités



Scénarios

Aperçu

- Les scénarios proviennent de la combinaison probable d'une projection de charge et d'une stratégie d'options en matière de ressources.
- Les scénarios représentent les avenir énergétiques.
- L'objectif est de disposer d'un groupe de scénarios qui, ensemble, représentent un éventail raisonnable de ce à quoi l'avenir énergétique pourrait ressembler au Manitoba.



Scénarios proposés

Huit scénarios proposés représentent différents avènements énergétiques

Stratégies d'options en matière de ressources	Projections de charge		
	1 - De base	2 - Moyenne	3 - Élevée
A - Technologie neutre	S1A	-	-
B - Réseau carboneutre 2035	S1B	S2B	S3B
C - Projets de production d'énergie éolienne à court terme	S1C	S2C	S3C
D - Aucune ressource basée sur les combustibles	-	-	S3D

S = Scénario

Les scénarios vont de **1A à 3D**, où le chiffre représente une **projection de charge** et la lettre représente la **stratégie d'options en matière de ressources**.

Seules les combinaisons probables de projections de charge et de stratégies d'options en matière de ressources seront étudiées.

- Les combinaisons qu'il est proposé de ne pas étudier sont indiquées par un (-).

Approche de la modélisation et de l'analyse

Plans de développement potentiels

- Dans la modélisation et l'analyse, les scénarios produisent des plans de développement potentiels.
- Un plan de développement décrit les étapes nécessaires pour répondre aux besoins énergétiques futurs.
 - Il peut s'agir de construire de nouvelles sources d'énergie, des infrastructures ou des programmes visant à gérer la consommation d'énergie pendant les périodes de pointe de demande.
- L'analyse de sensibilité permettra de tester la solidité des plans de développement potentiels par rapport à différents risques.



Analyse de sensibilité

Tester les principales hypothèses de planification susceptibles d'avoir une incidence importante sur les résultats

Sensibilités proposées :

- Prix courants plus ou moins élevés
- Augmentation des coûts d'investissement pour les nouvelles ressources
- Retards dans la construction de nouvelles ressources
- Conditions d'afflux d'eau plus faibles ou plus élevées (changement climatique)
- Nouvelle production d'hydroélectricité et augmentation de la capacité des centrales hydroélectriques actuelles

Les sensibilités ne seront pas toutes exécutées dans tous les scénarios.

L'analyse de sensibilité, ou analyse de simulation, nous aide à comprendre comment des intrants ou des contraintes individuels modifient un plan de développement.

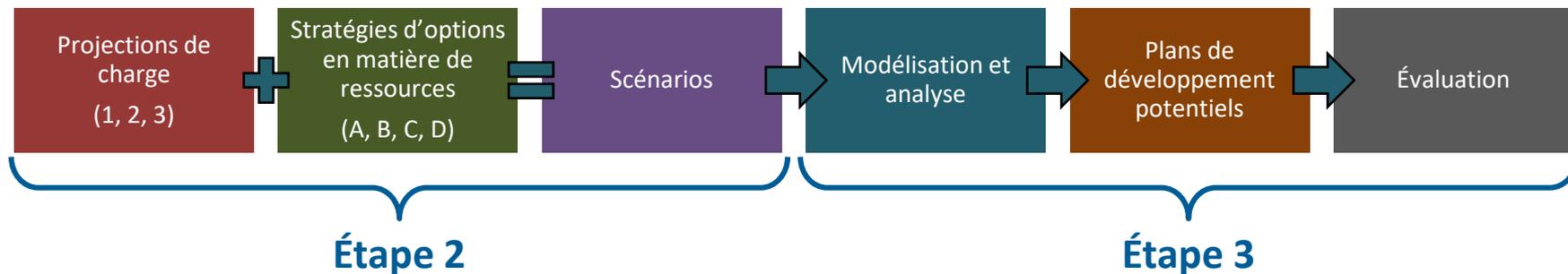
Ainsi, nous sommes en mesure de tester la solidité des résultats par rapport à différents risques et comprendre si les résultats en seront modifiés.

Prochaines étapes de l'évaluation

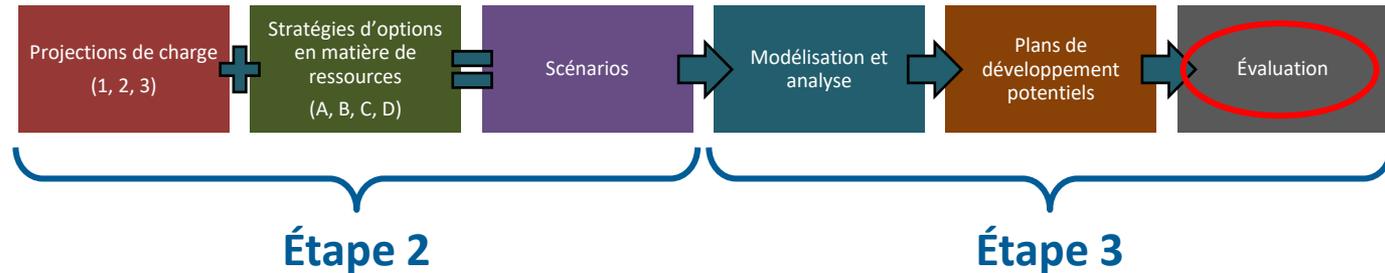
Lors de l'étape 3 – Modélisation, analyse et évaluations :

- Plus de 50 scénarios et sensibilités seront analysés.
- S'ensuivra une série de plans de développement potentiels à évaluer.
- L'évaluation comprend l'application de mesures d'évaluation à ces plans de développement potentiels.

Lors de l'étape 2 – Élaboration des principaux intrants et scénarios, nous établissons les mesures d'évaluation afin de préparer l'étape 3.



Mesures d'évaluation



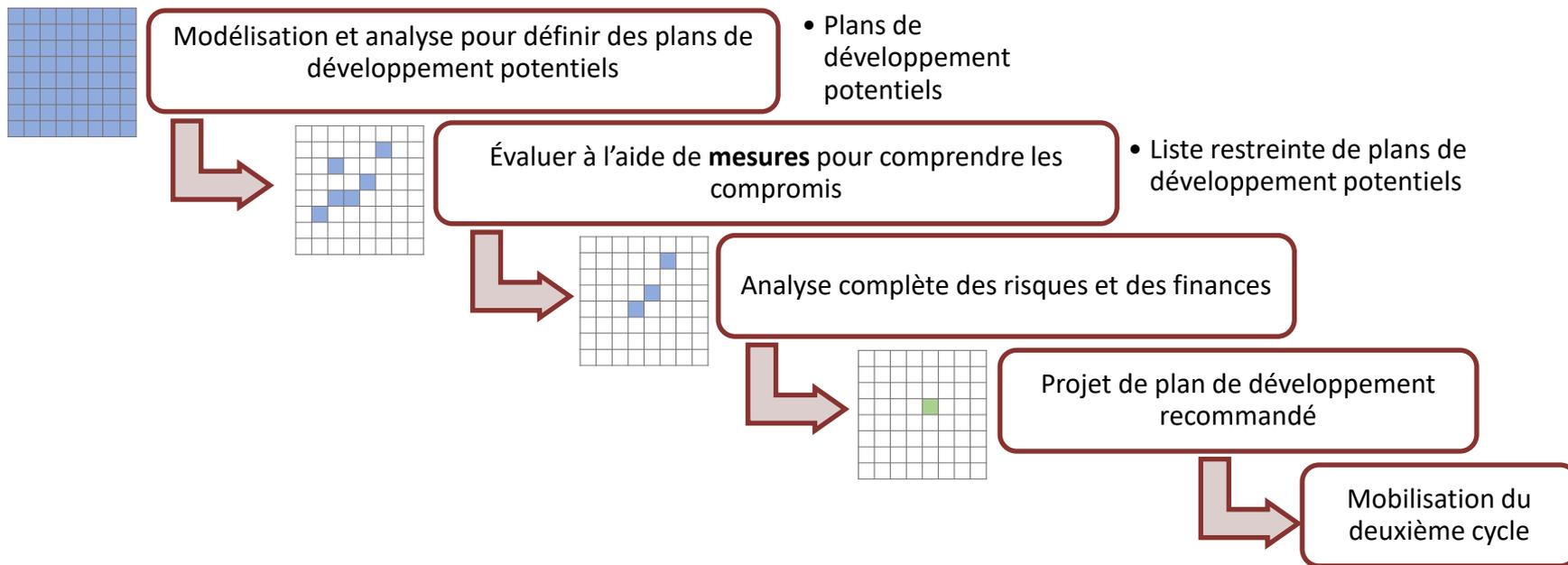
Mesures d'évaluation

Quelles sont les mesures d'évaluation et comment seront-elles utilisées?

- La **modélisation et l'analyse** définissent des plans de développement potentiels rentables qui répondent aux critères de planification de la fiabilité, aux mandats et aux réglementations.
- L'**évaluation** permet de réduire la liste des plans de développement potentiels et de recommander un plan de développement à l'aide de mesures d'évaluation.
- **Mesures d'évaluation :**
 - elles reflètent ce que les Manitobains ont déclaré être des facteurs importants pour eux.
 - elles sont utilisées pour comparer et évaluer les compromis entre les plans de développement potentiels.
 - elles peuvent être basées sur des chiffres (quantitatives) ou des descriptions (qualitatives).
 - elles doivent être établies à un stade précoce du processus, avant que l'évaluation n'ait lieu.

Méthodologie d'évaluation

Voici comment nous utilisons les mesures d'évaluation



Mesures d'évaluation proposées

Quatre thèmes qui reflètent les études et la mobilisation antérieures



Fiabilité

Approvisionnement
adéquat

Diversité des
ressources

Maturité
technologique



Coûts

Coûts nets du système

Coûts directs pour le
client



Environnement

Émissions de GES

Considérations
environnementales



Social

Réconciliation
économique

Avantages
socioéconomiques

Mesures proposées pour l'évaluation de la fiabilité

Descriptions proposées



Approvisionnement adéquat : Capacité de l'approvisionnement énergétique à répondre à la demande future

- Cette mesure tiendra compte de la capacité à répondre aux besoins énergétiques futurs lors des pointes de demande et à garantir la fiabilité des opérations en cas de pénurie.



Diversité des ressources : Possibilité de diversifier les ressources dans nos systèmes actuels

- Cette mesure permettra de comparer la manière dont les nouvelles ressources peuvent atténuer l'exposition liée à une ressource particulière (par exemple, changement de réglementation, risque de l'approvisionnement en carburant, variabilité de l'approvisionnement en eau)



Maturité technologique : Prise en compte des risques et des possibilités des différentes technologies

- Cette mesure permettra de comparer la maturité des technologies établies et émergentes et de prendre en compte les risques qu'elles présentent.



Mesures proposées pour l'évaluation des coûts

Descriptions proposées



Coûts nets du système : Estimation des coûts totaux de l'approvisionnement en électricité et en gaz naturel.

- Cette mesure sera utilisée pour comparer le besoin de recettes pour couvrir les coûts totaux.
- Elle sera exprimée à la fois en valeur actuelle nette cumulative et en valeur annuelle.



Coûts directs pour le client : Estimation de l'incidence des coûts directs pour les clients.

- Cette mesure sera utilisée pour comparer les coûts supplémentaires directs potentiels liés à l'énergie pour les clients à la suite d'un plan de développement, tels que les nouveaux appareils ou systèmes de chauffage nécessaires.



Mesures d'évaluation environnementale proposées

Descriptions proposées



Émissions de GES : Estimation des futures émissions de gaz à effet de serre

- Cette mesure sera utilisée pour comparer l'incidence des émissions supplémentaires entre les plans de développement potentiels.



Considérations environnementales : Effets potentiels sur l'environnement

- Cette mesure permettra de comprendre les différences d'un point de vue général et inclura les effets potentiels sur l'air, la terre, l'eau et les personnes.



Mesures d'évaluation sociale proposées

Descriptions proposées



Réconciliation économique : Partenariats futurs potentiels et autres possibilités au profit des communautés, des peuples et des entreprises autochtones

- Cette mesure sera utilisée pour comparer le potentiel de soutien à la création d'emplois, à l'amélioration des possibilités de formation, au développement des entreprises et à la propriété des projets de nouvelle génération.



Avantages socioéconomiques : Avantages potentiels futurs pour l'économie du Manitoba et le bien-être des communautés

- Cette mesure sera utilisée pour comparer les avantages potentiels, tels que le développement économique et la création d'emplois, associés à la construction et à l'exploitation de nouvelles ressources dans le plan de développement.



Prochaines étapes

Prochaines étapes : façonner ensemble notre avenir énergétique

Quelles sont les prochaines étapes?

- Finaliser le mandat de la PIR 2025.
- Nous partagerons les notes et la présentation de la réunion.
- 21 novembre 2024 – Réunion n° 2 – Principaux intrants
- 2 décembre 2024 – Réunion n° 3 – Scénarios et mesures d'évaluation

Parlons de l'avenir

- D'ici le 19 décembre 2024, répondez à notre sondage auprès des clients : hydro.mb.ca/fr/future.
- Vous avez des questions ou des commentaires? Envoyez-nous un courriel à : IRP@hydro.mb.ca

Merci!

hydro.mb.ca/fr/future

Envoyez-nous un courriel à : IRP@hydro.mb.ca

Pour demander des documents en format accessible veuillez consulter hydro.mb.ca/fr/accessibility.

